

CAPa Jardinier Paysagiste



FORMATION CONTINUE



Diplôme de niveau III

Délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

► Objectifs de la formation

Assurer toutes les opérations nécessaires à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts en mettant en oeuvre les différentes techniques ou opérations indispensables aux travaux paysagers, en toute sécurité et ce dans le respect de la protection de l'environnement.

INFO

Conditions d'inscription

1. Lien d'inscription sur :

[▶ campus-bougainville.fr](https://campus-bougainville.fr)

2. Suivez les instructions sur la plate-forme d'inscription afin de vous pré-inscrire
3. Information collective
4. Entretien individuel

Débouchés

Le CAPa Jardinier Paysagiste débouche sur la vie active comme par exemple jardinier dans des entreprises privées ou des organismes publics du secteur d'activité des espaces verts. Mais il est possible, à certaines conditions de continuer à se former en préparant un BP Aménagements Paysagers ou un certificat de spécialisation.

Contenu de la formation

- Reconnaissance des végétaux
- Soins aux végétaux
- Maçonnerie paysagère
- Plantation, engazonnement
- Tonte, débroussaillage, taille
- Conduite d'engins et entretien du matériel
- Gestion différenciée
- Périodes en entreprise

Modalités pédagogiques

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques, visites pédagogiques et stages en entreprise.

Modalités d'évaluation

- 7 Unités Capitalisables (UC) – Formation diplômante.
- Les évaluations se déroulent en situations professionnelles.
- Le CAPa Jardinier Paysagiste est obtenu en contrôle continu après validation de chacune des 7 Unités Capitalisables.
- En cas d'échec, le candidat conserve pendant 5 ans le bénéfice des UC validées et peut se représenter pour valider les UC manquantes.

Frais de gestion administrative

50€ de frais de gestion hors financement pôle emploi & région

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :

 **M. Renaud BRUNEL**
Responsable de formation



À SAVOIR

Conditions d'admission et pré-requis

- ✓ Être âgé(e) de 18 ans minimum
- ✓ Être salarié(e) (contrat de professionnalisation ou CPF de transition professionnelle)
- ✓ Être demandeur d'emploi (congé de reclassement ou autre statut)
- ✓ Auto-financement

Quelques chiffres



Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction : 73%
Taux d'insertion : 74%

Mise à jour le: 18/01/2024

DURÉE DE FORMATION (heures prévisionnelles)

- ▶ 792heures en centre de formation
- ▶ 259 heures en entreprise ou collectivité

Période : d'octobre 2024 à mai 2025


www.campus-bougainville.fr
Suivez-nous sur :  

CFPPA UFA Bougainville

RD 319 - 77257 Brie-Comte-Robert

☎ 01 60 62 33 33

✉ cfppa.brie-comte-robot@educagri.fr